

SEANCE DU 09 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi neuf juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 04/07/2024 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absente : Carole JEUDI donne pouvoir à Laëtitia DESBOIS.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques PANTIGNY.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 06/05/2024 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré à l'**unanimité**, le Conseil municipal :

- Demande le fonds de concours général à la CCTVI dans le cadre de la création du commerce multiservice (Délibération 7-5-2024-NF-018)
- Valide le RPQS 2023 du SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre (Délibération 8-8-2024-NF-019)

Décision du maire au vu des délégations attribuées par le Conseil municipal

D-2024-05 : Attribution d'une subvention de 50 euros à l'association ARC EN CIEL pour l'aider dans ses activités de 2024.

Informations et questions diverses :

- Rapport de l'ASN à disposition de chacun à la mairie
- Point sur l'organisation de la fête du 14 juillet
- M. PELLERIN pose une question sur la reprise des fermages par un nouvel exploitant.
- M. PANTIGNY transmet les dernières informations du SMICTOM :
 - réunion publique le 11/07/2024 à 18h30 à l'Espace Rabelais sur l'avenir des déchets en Touraine.
 - depuis le 01/01/2024, les sacs jaunes sont traités à Parçay-Meslay
 - l'incinérateur de Chinon est toujours en fonctionnement mais atteint sa limite de capacité. Un projet d'incinérateur mieux dimensionné et répondant aux dernières normes environnementales est à l'étude.
- Point sur l'avancée des travaux du commerce multiservice. La fin des travaux est programmée pour le mois de septembre. Il sera alors plus facile de trouver un repreneur.
- Le revêtement de la rue de la Clauderie sera refait en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h10.

Affiché le 11/07/2024
Transmis à la préfecture le 11/07/2024